



Les fileyeurs portent plainte pour pêche électrique illégale dans les eaux françaises



Publié le 9 mai 2019 à 20:37

Les pêcheurs artisans de la Côte d'Opale portent plainte contre l'Europe. Soutenus par l'association Bloom, les fileyeurs accusent l'Union Européenne d'avoir autorisé la pêche électrique au-delà de ce qui était normalement prévu. Une technique de pêche qui a détruit la ressource et qui met aujourd'hui les fileyeurs dans une situation financière catastrophique.

“ 46 sociétés de pêche de Dunkerque à Boulogne, ainsi que l'ONG Bloom, ont déposé une plainte hier matin auprès du tribunal de grande instance de Dunkerque. Explications :

